



Lous GAFIANS

Le journal de la section de Montpellier

A stylized globe with a light green and yellow color scheme, set against a dark blue background with white stars. The globe is surrounded by numerous teal-colored spikes of varying lengths, each ending in a small teal circle, resembling a virus or a network diagram.

CR audiences DI en audio-conférence

des 17 juin et 6 juillet

Compte-rendu CHSCT du 23 juin

Compte-rendu CDAS du 25 juin

SNAD-CGT

Centre de Viticulture , 12 avenue des amandiers, 34420 Villeneuve les Béziers
tel : 06 27 86 26 20, mail : snadcgt-34@douane.finances.gouv.fr

Vous trouverez dans ce numéro les comptes-rendus des audiences DI des 17 juin et 6 juillet ainsi que les comptes-rendus du CDAS et du CHSCT.

Toutes ces réunions se sont tenus en audio-conférences.



Audience du 17 juin...

Suivi des demandes antérieures :

Le SNAD CGT avait demandé à ce que les PRA des directions et certaines notes soient mises en lignes sur le site de la DI. Cela ne devait poser aucune difficultés ; Or il n'en n'est rien.

A priori il y a eu des problématiques techniques. La direction cherche une solution.

Les fiches RH :

Pour la surveillance elles seront notifiées le 30 juin
Pour les Ag/Co c'est déjà fait.

Le télétravail après le 10 juillet (date officielle de fin de crise sanitaire) :

- Pour celles et ceux qui sont en télétravail conventionnel, rien ne change. Ils continuent à télétravailler dans les mêmes conditions qu'avant la crise.

- Pour celles et ceux qui sont en télétravail contextuel, ils reviendront en présentiel dès le 11 juillet.

Une campagne de demande de télétravail s'ouvrira en septembre pour celles et ceux qui souhaitent continuer à travailler selon ce mode de fonctionnement.

- Sur la période, il y a eu 2 nouvelles demandes pour le 01 juillet (campagne de mars).

Dans tous les cas, le DI nous a bien fait comprendre que le cadre de télétravail que nous connaissons actuellement trouve son fondement dans la crise sanitaire et revêt par là même un caractère exceptionnel.

Questionné sur la pérennité du télétravail, dont la pertinence a été révélée pendant la crise, le DI ne se prononce pas mais suppose qu'il y aura des GT au niveau national pour adapter et développer ce mode de travail.

On sent dans cette grande prudence que le télétravail n'a pas vocation à se développer, il ne s'agirait pas « d'habiller des situations par d'autres ».

Modus opérandi en cas de COVID

La CGT a dénoncé vivement le décalage entre les notes communiquées de manière brute, avec un travail de synthèse laissé à la discrétion des chefs de services, et les situations réelles sur le terrain qui révèlent des couacs. Par exemple, l'impossibilité de joindre le médecin du travail, véritable clé de voûte du système de réponse administrative face à une situation de contamination, peut s'avérer paralysante et génératrice de flottements.

A notre question de savoir quels sont les relais en cas de carence d'un échelon décisionnel, il nous a été dit que les directeurs sont en mesure d'assurer ce relais et d'apporter des réponses aux chefs de services qui se trouveraient dans des situations délicates.

Réouverture des frontières

- L'Espagne ré-ouvre ses frontières le 21 juin.

- Pour ce qui concerne l'activité aéroportuaire, les liaisons Schengen sont réouvertes depuis le 15 juin ; les compagnies aériennes reprogramment progressivement des vols.

La mise en place de la quatorzaine et la réciprocité qui en découle avec la Grande-Bretagne devraient retarder un retour à la normale des liaisons transmanches.

Audience du 7 juillet...

En introduction le DI nous a informé qu'il n'y avait plus de publication de statistique pour la DG depuis fin juin.

Les fiches RH :

Pour la surveillance elles seront notifiées via une application, créée par le CRSH, dans Mathieu

Pour les Ag/Co c'est déjà fait pour les deux périodes.

Le télétravail après le 10 juillet (date officielle de fin de crise sanitaire) :

- Pour celles et ceux qui sont en télétravail conventionnel rien ne change. Ils continuent à télétravailler dans les mêmes conditions qu'avant la crise.

- Pour celles et ceux qui sont en télétravail contextuel, selon la note du 01 juillet 2020, ils pourront, sous certaines conditions être maintenu en télétravail jusqu'au 31 août 2020.

Prime COVID

Après avoir dénoncé l'injustice et le reversement aléatoire de cette prime, nous avons demandé un tableau de répartition de cette prime.

Les remontées du terrain laissent présager des périodes de tension dans les services ...Certains feront un petit pied de nez à cette mesure en utilisant les sommes allouées à des fins collectives ou caritatives.

Questions diverses

- La CGT a dénoncé l'envoi de mail au AG/CO le samedi pour une modification de situation RH dès le lundi matin. Le droit à la déconnexion est pour tous et encore plus important en cas de télétravail.

La direction nous informe que le message était destiné à l'encadrement et non aux agents. Une fois de plus nous ne pouvons que constater que certains chefs de service font du zèle aux mépris de leurs agents.

- Nous avons remarqué que les taux de LD des agents de la surveillance étaient payés au taux de 15,25euros contrairement au taux de remboursement des repas dans Chorus qui est au taux de 17,50euros.

Voici un extrait de la réponse : « Je suis aujourd'hui en mesure de vous préciser que les Indemnités de Longues Durée (ILD) sont régies par le décret 2006-1681 du 22 décembre 2006 à la différence des frais de déplacement (FDT) qui relèvent des dispositions du décret 2006-781 du 3 juillet 2006.

C'est par un arrêté du 11 octobre 2019 (article 1) que les taux de remboursement du repas ont été revalorisés de 15.25 à 17.50 € à compter du 1/1/2020.

Cet article modifie donc le seul décret 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires (FDT) des personnels civils de l'Etat.

Dans ces conditions, le taux des ILD demeure quant à lui inchangé.

Par catégorie			Par branche			Répartition F/H		
A	126	34 %	SURV	126	34,00 %	Femmes	143	39,00 %
B	162	44 %	AG/CO	162	44,00 %	Hommes	225	61,00 %
C	80	22 %						
TOTAL	368	100,00 %	TOTAL	368	100,00 %	TOTAL	368	100,00 %

Bien entendu notre bureau national s'est emparé de cette question qui est en cours de réflexion à la DG....

Pas de nouvelle audio programmée pour l'instant.

Cependant, ne restez pas sans réponse. Contactez nous.

Compte-rendu CDAS...



Compte-rendu du Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS) du 23 juin 2020

En préambule, dans leur déclaration liminaire, vos représentants CGT sont intervenus sur les conséquences de la crise sanitaire en matière d'action sociale : colonies annulées, actions n'ayant pu être organisées et nécessité absolue d'utiliser le budget alloué. Ils ont insisté sur l'utilité de chaque représentant du personnel, titulaire comme suppléant, au sein du CDAS.

Bilan d'activité du service social :

Les assistantes sociales sont revenues sur leur mode de fonctionnement pendant le confinement et les problématiques rencontrées par les agents : soutien psycho-social renforcé pendant cette période, intervention sociale dans le cadre des violences intra-familiales, aides pécuniaires, changement de logement notamment pour ceux en scolarité(ENFIP, ENCCRF)...

Elles ont ensuite présenté leur bilan 2019 et ont démontré le caractère indispensable de leur travail que ce soit auprès des actifs comme des retraités.

Compte-rendu d'activité 2019 :

Toutes les actions ont rencontré un franc succès : sortie actifs à TARGASSONNE(50 actifs et 12 enfants), sortie retraités à Narbonne avec visite des écluses et repas aux Grands Buffets (100 participants), galette des retraités (179 convives) et bien sûr l'arbre de Noël au BOWLINGSTAR (593 présents). Seul bémol, trop d'agents s'inscrivent à l'arbre de Noël et ne viennent pas.

Le budget du CAL (Crédit d'Actions Locales) très limité (73 560€ engagés en 2019) laisse malheureusement trop de monde en dehors de ces actions.

Point sur la fusion des restaurants financiers :

Ce projet, lancé en 2016, arrive (enfin!) dans sa phase de réalisation. Les travaux devraient commencer en août sur les sites de Béziers Verdier et de Montpellier La Paillade pour une durée prévisionnelle de 4 mois. L'ouverture est prévue pour le 1^{er} janvier 2021. Sur la Paillade, les agents pourront bénéficier, s'ils le souhaitent, de la carte APETIZ pendant les travaux. Sur Béziers VERDIER, à la demande des agents, une solution de conventionnement avec le restaurant LA FRAICHEUR a été trouvée : les agents, **adhérents de l'association**, bénéficieront d'une formule buffets entrées+plats+café ou plats+desserts+café au tarif de 5,70€ (-1,27€ pour les agents dont l'indice est inférieur à 480).

Frayeur à la cantine du Millénaire :

Le 17 juin 2020, le prestataire DELISAVEURS annonçait brutalement sa fermeture immédiate aux agents des finances jusqu'au 31 décembre 2020, pour raison de rentabilité. Grâce à l'intervention de la direction et du délégué à l'action sociale, le restaurant a pu rouvrir son accès aux agents lundi 22 juin. OUF !!!

Nouvelle grille de quotient :

Afin de réduire les inégalités de traitement des candidats aux actions très demandées et permettre à un plus grand nombre d'agent d'en bénéficier, (sorties TOUSSAINT et actifs famille), une grille de quotient familial est instaurée. Elle module la participation financière des agents et la répartition des participants en fonction du quotient familial.

Compte-rendu CDAS...

Actions 2020 :

Du fait de la crise sanitaire, certaines actions sont d'ores et déjà reportées à 2021. Ainsi, la sortie actifs familles à la réserve africaine de SIGEAN et la sortie retraités à AIGUES MORTES auront lieu l'année prochaine.

Le voyage enfants Toussaint est maintenu pour PARIS DISNEY du 20 au 22 octobre 2020. Ouvert aux 7-17 ans, il permettra aux enfants n'ayant pu partir en colo cet été (et aux autres) de profiter d'une sortie toujours très appréciée. Bien évidemment, si la situation sanitaire évoluait défavorablement, il serait lui aussi reporté...

L'arbre de Noël aura lieu le mercredi 20 janvier 2021 avec le spectacle DISNEY SUR GLACE à la séance de 17H.

Concernant les cartes cadeaux, le marché avec EDENRED n'a pas été reconduit et un nouveau marché est en cours. Le montant retenu pour chaque carte est de 28€.

Point EPAF:

Après l'annulation des colos de Printemps, les séjours à l'étranger de cet été ont été eux aussi annulés. Pour les séjours France, plusieurs prestataires ont renoncé tout comme certains parents. Au final, 1 044 enfants pourront profiter de séjours dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire en vigueur.

La CGT Finances défendra toujours une action sociale au bénéfice du plus grand nombre, pour tous, actifs, enfants et retraités.

Les représentants CGT Finances CDAS 34



Compte-rendu CHSCT...

L'ISST confirme la limite de 10 personnes pour les réunions en présentiel.

La CGT s'étonne que le CHSM ne suive pas cette règle. Le Président avance l'idée que les salles de Bercy ont une plus grande capacité.

PRA Douane

Le PRA actualisé au 16 juin recense :
48 % de présentiel en OP/CO .
57 % de présentiel en SURV.

La tendance est à l'augmentation en OP/CO pour tendre vers les 75 %.

Le DR effectue un compte rendu hebdomadaire. Pour la CGT, dans certains bureaux, comme la Viti de Béziers, on est déjà à 100 % de présentiel.

Et de plus les agents ont reçu un mail le samedi, leur demandant d'être présents le lundi.

Le DR explique qu'il y eu une incompréhension au niveau du mail et qu'il n'a mis aucune pression et que la reprise en présentiel devait s'étaler sur la semaine. Pour le Directeur, la différence entre la réalité et les chiffres du PRA communiqués s'expliquent par le fait que c'est une jauge au 16 juin et qu'il y a une évolution pour tendre vers le 100 %.

De plus, la jauge est à apprécier en fonction des locaux et du fait que le critère des mètres carrés a changé dans la semaine.

Le télétravail restera possible pour les parents d'enfants à la santé fragile jusqu'aux vacances scolaires, ensuite à partir du 11 juillet, le régime des CA s'imposera.

Les agents à la santé fragile sont en télétravail depuis le début. 3 agents sont encore en AA puisqu'ils ne peuvent pas télétravailler.

La CGT demande que les administrations fassent un rappel au sujet du respect des gestes barrières, un relâchement important étant observé.

Pour le Directeur des douanes, tout va bien et encore une fois l'administration fait porter sur les chefs d'équipe la responsabilité de l'application des gestes barrières et du respect de l'interdiction du vapotage. Certains agents qui veulent respecter les gestes barrières se sentent stigmatisés.

La CGT dit que c'est bien d'acheter du matériel de protection mais qu'il faut refaire un point pédagogique pour qu'il soit utilisé.

La médecine de prévention pourrait passer in situ pour aider à délivrer le message.

Le président du CHSCT demande aux membres du CHSCT de faire de même.

Nous rappelons notre implication mais disons qu'il est assez difficile d'être entendu lorsque l'on travaille sur place et que l'appui des médecins de prévention serait très utile.

L'arrivée de 6 agents à la BSE de Sète demande un aménagement des vestiaires hommes .

Ce problème avait déjà été relevé lors d'une visite de site par une délégation du CHSCT.

Le dossier est pris en compte par le pôle immobilier.

Certains service OP/CO n'auraient pas été dotés de lingettes désinfectantes pour les véhicules de service. Le DR répond qu'il y a des problèmes d'approvisionnement.

L'ISST dit que de l'essuie tout et de l'alcool ménager peuvent pallier le problème.

La médecin dit que les sprays et les aérosols sont mauvais pour la santé .

Compte-rendu CHSCT...

Concernant la reprise des vols et des ferrys, tout dépend des contextes sanitaires des pays d'origine.

Au Maroc, des mesures sont prises au départ et mi juillet, on devrait observer un retour à la normale . A l'heure actuelle, un ferry par semaine pour assurer le rapatriement sanitaire.

La reprise des vols est incertaine et la gestion des personnels est très difficile .

Budget

Une seule proposition : une machine à nettoyer les casques motos, adoptée à l'unanimité .

Le DR a été amené à retirer la demande de réfection de la douche motocycliste puisque le PLI a effectué des travaux (changement mitigeur.)

Les deux calendriers se sont télescopés. Il faudra une remise à plat et un financement douane peut être envisagé.

Une meilleure coordination PLI/CHSCT aurait pu éviter ce report.

Formations

Un point sera fait en septembre sur le maintien des formations, après que les agents inscrits se soient prononcés sur le maintien de leur inscription.

Questions diverses

La CGT demande la communication du rapport de visite de l'ISST concernant la BSI de Montpellier.

L'assistante sociale des services sociaux conclut en appuyant les interventions de la CGT concernant la stigmatisation des agents respectant les gestes barrières (« Ils en font trop »), ainsi que l'angoisse de reprendre les transports en commun.

Bonne vacances à tous et soyez prudents...!